



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES 2016

À l'approche des vacances estivales, la communauté de brigades de SAVERNE rappelle aux résidents de la circonscription, qu'elle reconduit l'opération « Tranquillité vacances ».

En quoi cela consiste-t-il ?

Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Avant de partir en vacances, vous pouvez nous signaler votre départ. Nous surveilleront votre domicile au cours de nos patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenu (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Comment faire ?

Il vous suffit simplement de remplir l'imprimé que vous trouverez sur le site www.interieur.gouv.fr ([Accueil](#) → [A votre service](#) → [Ma sécurité](#) → [Conseils pratiques](#) → [Mon domicile](#) » Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !) et de vous rendre à la brigade de gendarmerie de SAVERNE muni de votre pièce d'identité.

Rappel

Afin de prévenir la commission de cambriolage, nous rappelons que la vigilance de chaque riverain est une chance supplémentaire de lutter contre ce type de délinquance. La présence inhabituelle de personnes aux abords d'un domicile sans occupant, le passage à faible allure d'un véhicule dans un lotissement sont autant d'exemples de faits qu'il est utile de nous signaler immédiatement au 03.88.91.19.12 ou en composant le 17.